



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise en application : immédiate

Destinataires : établissements agricoles en binômes avec les coopératives agricoles

Date limite de mise en œuvre : 01/09/2025

Objet

Appel à Manifestation d'Intérêt national « actions de mentorat de classes agricoles 2025-2027 »

Trait d'union entre l'école et l'entreprise, vecteur d'égalité des chances, porteur d'innovation pédagogique et d'enrichissement des compétences, le mentorat de classe permet de promouvoir les filières des secteurs agricole et agroalimentaire tout en créant une communauté professionnelle partageant codes, valeurs, techniques, et savoir-faire.

En mars 2024, dans le cadre d'une expérimentation de mentorat de classes agricoles, s'adressant à des étudiants inscrits en BTSA BioQUALIM (Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire), le ministère en charge de l'Agriculture et La Coopération Agricole (LCA) ont signé 4 conventions bisannuelles de partenariat créant des binômes "établissements agricoles/coopératives-entreprises", chargés d'en assurer la réalisation.

Fort du retour d'expérience positif de cette expérimentation, il est proposé d'élargir le dispositif à **20 nouveaux projets** réunissant un établissement de l'enseignement agricole technique et au moins une entreprise relevant du champ de La Coopération Agricole et de l'ANIA à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026.

La durée de validité de la convention coïncide avec celle du cursus soit 2ans.

Pour accompagner les projets, la DGER subventionne chaque binôme à hauteur de 5000€.

Les établissements publics et privés intéressés doivent faire parvenir leur candidature avant **le vendredi 7 février** à l'adresse suivante :

bafpc.sdpofe.dger@agriculture.gouv.fr

Un comité de sélection sera organisé avec LCA et l'ANIA pour choisir les binômes et les entreprises. La signature des conventions aura lieu à l'occasion du salon international de l'agriculture 2025 lors d'un évènement dédié.